Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 16 (1880)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL 15 OCTOBRE 1880

XVIe Année. *No 20.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — L'exposition scolaire de Zurich. — Bibliographie. — Ardoises de M. Clarin. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Intérêts de la Société.

Les rapporteurs généraux pour les deux nouvelles questions à discuter au congrès de 1881, à Neuchâtel, ont été nommés dans la personne de M. Béguin, instituteur, à Rochefort, (Neuchâtel), pour la seconde question (examens annuels), et dans celle de M. H. Jaccard, professeur, à Aigle pour la troisième (écoles secondaires).

Le terme fatal pour l'envoi des rapports des sections cantonales et des conférences de cercles et de district est fixé au *1er avril 1881.*

Nous rappelons que le texte des questions à discuter a été publié par l'*Educateur*, dans le no 12, soit celui du 15 juin de cette année.

Nous osons espérer que des sujets aussi importants pour l'avenir de nos écoles stimuleront le zèle et l'activité des sections, et que de nombreux travaux parviendront aux rapporteurs généraux.

De l'élan, chers collègues, et à l'œuvre !

Le Comité directeur.

L'Exposition scolaire de Zurich.

L'Exposition scolaire permanente de Zurich continue ses utiles et remarquables publications mensuelles.

Nous avons sous les yeux les sept premiers numéros de l'écrit périodique intitulé : *Schweizerisches Schul-archiv*. Chaque numéro commence par une chronique indiquant la naissance et la mort des plus grands pédagogues, organisateurs et administrateurs scolaires, y compris même des savants qui ne le furent pas et que, pour notre part, nous n'admettrions pas dans cette intéressante galerie.

Dans les numéros de juin et de juillet (nous avons parlé déjà des précédents), nous trouvons des notices sur la nouvelle loi scolaire de Schaffhouse; la nouvelle école de filles de Berne, construite par l'architecte Ischer, accompagnée du dessin de cette école; sur les écoles suédoises; la carte murale de l'Afrique; le livre de lecture de Bæchtold, pour les écoles supérieures de la Suisse allemande. Suit l'indication des dons faits à la bibliothèque de l'Exposition, consistant en brochures, travaux d'élèves, reliefs.

Le numéro de juillet contient encore des données sur la gymnastique en Suisse, l'organisation de l'école populaire dans les divers cantons, des communications sur les objets de l'Exposition elle-même, le *pinacoscope* de M. Ganz, décrit par M. Wettstein, et qui a l'avantage sur le microscope de rendre l'objet visible à beaucoup de personnes à la fois. On trouve ensuite, dans ce numéro de juillet, des détails intéressants sur le musée Pestalozzi et ses accroissements continus en livres, autographes, bustes, portraits. Comme le dit très bien le *Beobachter*, de Zurich, du 13 août, un trait distinctif de l'Exposition scolaire de Zurich, c'est le culte de Pestalozzi, c'est-à-dire l'honneur rendu à ce pédagogue dont on recueille avec piété toutes les reliques.

Les *Archives de l'école*, de juillet, que nous analysons, nous apprennent que la maison Orell-Füssli fonde un établissement de moyens d'enseignement, destiné à les faire connaître au public, depuis le Jardin d'enfants jusqu'à l'Université. Les autorités et le corps enseignant feront bien d'en prendre note.

La question de savoir si la Confédération subventionnera, à l'avenir, une, deux, plusieurs expositions, ou une exposition périodique ambulante, c'est-à-dire organisée tantôt ici, tantôt là, n'est pas encore définitivement jugée.

Le Département fédéral de l'intérieur s'est adressé à plusieurs hommes d'école et les a consultés sur cette question.

Dans sa réponse au Conseil fédéral, l'auteur de ces lignes s'est prononcé carrément, comme au sein de la commission du corps enseignant ou *Lehrer-Verein*, pour une seule exposition, celle de Zurich. Sitôt que le Conseil fédéral aura pris une décision, nous publierons la lettre du département de l'intérieur et la réponse que nous y avons faite.

Dans leur numéro d'août, les *Archives scolaires* de Zurich jettent un coup d'œil sur les productions les plus importantes de la littérature historique de l'Allemagne, de 1879 à 1880.

Ces productions, disent les *Archives*, forment une légion. On ne peut donc s'arrêter qu'à ce qui est le plus saillant. Les ouvrages mentionnés par les *Archives* sont : l'*Histoire générale par sections*, publiée à Berlin sous la direction de Wilhelm Oncken; l'*Histoire universelle illustrée*, d'Othon Cervin, en 8 volumes ; la suite de la *Grande histoire universelle* de Weber.

Dans le domaine de l'histoire de la culture, les *Archives* citent l'*Histoire de la culture, son développement et son problème*, de Jodt (Halle 1878), comme offrant un correctif aux ouvrages insuffisants de Koller, Henne-Amrhyn, Hellwald, Honegger de Zurich, auteur d'une histoire de la culture au XIXe siècle et d'un catéchisme ou guide d'icelle.

Nous sommes étonnés que les *Archives scolaires* de Zurich, ne mentionnent pas l'*Histoire de la culture* de Wachsmuth, professeur à Leipzig, qui, bien qu'antérieure en date aux précédentes, est certainement la plus riche en faits et en érudition. Celle de Kolb, la plus connue, est cependant la plus superficielle pour les jugements, comme pour les informations.

Puisque nous parlons de l'histoire de la culture ou de la civilisation, il nous sera permis de regretter que, dans la Suisse romande, on n'ait pas encore fait, à cette branche du savoir, la part qui lui revient, et dont l'ouvrage que M. Jousserandot a publié pendant son court séjour parmi nous, sous le titre d'*Histoire de la civilisation*, ne peut donner une idée exacte. Nous avons essayé d'introduire cet enseignement dans nos cours, soit à l'Académie, soit à l'école supérieure des jeunes filles de Neuchâtel, en raison de sa grande importance dans les temps actuels et de la corrélation étroite de cet enseignement avec les besoins de la société moderne.

A. Daguet.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la Commission d'éducation du Locle pour l'année scolaire 1879-80.

Ce rapport nous fait connaître d'abord les mutations opérées dans le corps enseignant et signale entre autres le décès d'un ancien maître primaire, M. Benjamin Favre; la retraite de deux vétérans de cet enseignement, MM. Cornu et Michet; le départ de M. Banderet, l'un des maîtres de l'école secondaire et industrielle, qualifié de *maître vivement et justement regretté.*

Nous apprenons ensuite que l'école secondaire et industrielle a compté 128 élèves, dont 48 garçons et 80 jeunes filles. Elle en comptait un peu moins à la fin de l'année.

Les écoles primaires du Locle, qui est appelé un village (nous trouvons le titre inexact), comptent 1250 élèves, dont 1089 assistaient aux examens. Il y a en outre des écoles de quartier, d'apprentis, etc. La fréquentation irrégulière est la plaie des écoles primaires; aussi y a-t-il eu des condamnations à l'amende de 2 francs au nombre de 117, un jour de prison, etc.

Le corps enseignant a des conférences mensuelles et se distingue par le zèle comme par la capacité.

Le rapport est signé de M. Perrochet, pasteur, comme président de la Commission d'éducation, de MM. Evard et Sermet, comme secrétaires, et des deux chefs d'écoles, M. Placide Bise, comme directeur de l'école secondaire, et M. Ferdinand Porchat, comme directeur des écoles primaires.

Ardoises de M. Clarin.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, a adressé la circulaire suivante aux Commissions d'éducation :

« M. Clarin, entrepreneur à Estavayer, nous a présenté des tableaux en ardoise que nous pouvons vous recommander comme remplaçant avantageusement, dans les écoles, les tableaux noirs ordinaires; le dessin à la craie et l'écriture sont en général plus fins et plus nets sur l'ardoise que sur la planche noire. Les prix de ces tableaux sont les suivants :

	Sans cadre et polis sur une seule face, pouvant être fixés aux parois des salles d'école à une hauteur convenable.	Sans cadre et polis sur les 2 faces.	Avec cadre en sapin.	Avec cadre et montés sur chevalet de façon, à permettre de les tourner facilement par rotation sur un axe horizontal.
Tableau n° 1 1m70 sur 1m20	Fr. 18	Fr. 20	Fr. 24	Fr. 35
Tableau n° 2 1m40 sur 0m90	Fr. 17	Fr. 18	Fr. 22	Fr. 30
Tableau n° 3 0m90 sur 0m70	Fr. 12	Fr. 14	Fr. 18	Fr. 26

« Un exemplaire du tableau nº 3, monté sur chevalet, est exposé dans les Bureaux de notre Département; nous vous invitons à le faire examiner par les membres de votre Commission qui auraient occasion de se rendre à Neuchâtel.

« *Le conseiller d'Etat, chef du Dépt de l'Instruction publique,*
« (signé) Dr A.-L. ROULET. »

CORRESPONDANCE

Colombier, le 9 juillet 1880.

En réponse à notre article sur l'enseignement de la géographie, tel que nous le pratiquons depuis nombre d'années, votre correspondante, Mme A. S., se livre à une dissertation plus ou moins claire sur le rôle de la mère de famille dans l'éducation de l'enfant.

C'est légèrement sortir de la question, peu importe. Essayons d'analyser le raisonnement de Mme A. S. — Il suffit donc d'avoir été maman pour être pédagogue : c'est le génie maternel qui le proclame; c'est du moins ce que nous avons cru lire dans le dit article.

Bien; alors supprimons tous les instituteurs, depuis les « pions » du lycée jusqu'aux recteurs d'université, et remettons nos enfants entre les mains de bonnes vieilles dames. Elles n'auront peut-être « étudié aucune méthode d'enseignement, » c'est Mme A. S. qui le dit, mais c'est égal, le génie maternel y suppléera. — Ah! vous aviez cru, éducateurs de tous les degrés, qui vous efforcez d'améliorer vos méthodes, de les simplifier, afin que votre enseignement soit plus pratique, vous aviez cru être dans le vrai? Détrompez-vous; vous ne possédez pas le génie maternel : passez votre férule aux dames et prenez leurs bonnets.

Mme A. S. nous accuse de prendre un ton dédaigneux, « elle en est *douloureusement* frappée », vis-à-vis des mères de famille qui énoncent leurs idées sur l'*Educateur*. Loin de là; nous respectons fort, au contraire, les personnes qui font part de leurs expériences particulières, mais qui le font sans esprit de critique ni de dénigrement. Mme A. S. demande la méthode naturelle, et dans son premier article, elle critique la méthode intuitive. Jusqu'à présent, nous avons cru que ces deux méthodes n'en faisaient qu'une; mais le génie maternel nous fait peut-être défaut?

Voyons, Madame, mettons-nous d'accord et appliquons la méthode naturelle à une branche quelconque du programme scolaire : prenons la géographie, puisque nous en avons déjà parlé. Votre idéal est de commencer cet enseignement par l'étude des généralités sur les cinq continents, et cela afin d'agrandir « l'horizon de l'élève. » — Nous allons lui parler de l'*Océan*. — Mais quelle idée s'en fera-t-il, si nous ne lui donnons un point de comparaison, et où le chercher, sinon dans les environs, *dans les horizons* connus de l'élève? — Prenons encore comme généralités les grands plateaux de l'Asie centrale, abstraction faite des noms difficiles qui les désignent; nous dirons donc à l'enfant : Ce sont de grands plateaux. Se fera-t-il à l'idée? Nous ne le croyons pas. Pour lui, un plateau, c'est un plat sur lequel on sert le café ou le thé. Faisons-en l'expérience :

sur dix élèves âgés de 9 à 10 ans, si cette question leur est posée, huit répondront ; C'est un pays plat. — Et pourtant, rien de plus faux. Mais nous allons rectifier son idée. Conduisons-le sur une éminence, et de là nous lui montrerons un plateau, un vrai, avec ses accidents de terrain, les collines qui le supportent, etc., etc., le tout en miniature peut-être, mais suffisant pour donner une idée juste.

Nous ferons de même pour toutes les définitions géographiques; puis le dessin viendra fixer le tout dans l'esprit de l'enfant. Seulement, par dessin de cartes, nous entendons non une œuvre d'art graphique, mais de simples croquis de ce que l'enfant connaît.

Quant aux promenades ayant un but éducatif, si Mme A. S. ne les trouve pas de première nécessité, laissons-lui son idée; elles n'en ont pas moins été recommandées par tous les pédagogues. PAUX, institr secondre.

Neuchâtel, septembre 1880.

Deux de vos correspondants ont relevé quelques-unes des fautes que renferment les notes publiées par l'*Educateur* sous les titres de : *Les barbarismes et les solécismes* et : *Solécismes et barbarismes*. Comme eux, j'aurais désiré qu'il fût apporté un peu plus de soin à la rédaction de ces deux travaux, du premier surtout, dont l'auteur n'a consulté ni le Dictionnaire de l'Académie, ni celui de Littré, pour vérifier les dires de son *Traité ad hoc*. M. Miéville a noté neuf expressions sur vingt-six, traitées de barbarismes en Suisse et qui ne le sont pas en France, et non-seulement il aurait pu en appeler à Littré plus souvent qu'il ne l'a fait; mais il y a encore deux fautes à rectifier : *carré* s'emploie parfaitement dans le sens de *palier :* « Nous logeons sur le même carré » (Littré) et *embêter* signifie rendre stupide, aveugle, ennuyer. Je veux bien qu'on n'emploie pas ce terme, non qu'il ne soit pas français, mais parce qu'il est très trivial. (L.) D'après le savant linguiste, *rouler carrosse* n'a pas le sens moqueur que lui attribue M. C. M., de Grandcour; c'est une expression populaire qui signifie simplement « avoir un carrosse à soi. »

L'auteur des *solécismes et barbarismes* signale avec raison quelques locutions vicieuses dont nous devrions nous défaire, parce qu'elles ont leur équivalent en bon français. Mais il a raison aussi de ne pas employer le mot *ampélothérapie*, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, ni *accalmie*, dans le sens de temps calme, car ce dernier vocable est un terme de marine qui signifie calme momentané qui succède à un coup de vent très violent. Par contre, il a tort de ne pas remplacer *sarcloret* par *sarcloir*, qui est le mot propre, et, le dirai-je? de commettre un petit barbarisme en proposant *serfouette*, que Littré définit : outil de fer à deux branches ou à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères.

Mais, direz-vous, Monsieur le rédacteur, qu'importe qu'il faille dire *sarcloir* et non *sarcloret?* Quand nous n'aurons plus à nous reprocher que des peccadilles semblables, nous serons bien près de parler aussi purement qu'un académicien. C'est aussi mon avis ; il n'est pas besoin d'aller chercher si loin nos fautes de langage et encore bien moins d'ouvrir un

Traité ad hoc, qui paraît avoir un peu de cette couleur germanique que l'*Educateur* nous a fait connaître. Ouvrons simplement nos oreilles à ce qui se dit autour de nous et, hélas! à ce que nous disons trop souvent nous-mêmes. Notre paresse d'esprit nous fait parler gascon là où le français irait parfaitement. Nous nous contentons de l'à peu près, parce que nous savons que nous serons compris quand même. A cet égard, nous sommes inférieurs aux Français, qui parlent correctement même aux enfants, tandis que, soit dit en passant, nous nous abaissons à imiter, et par conséquent à enraciner leurs erreurs de langage. Quel abus ne faisons-nous pas de *on*, qui tient lieu pour nous de chacun des pronoms personnels sujets? de *rien*, qui remplace constamment *pas* ou *point* : « Il n'a rien d'argent; il n'a rien peur »? de *à*, pour exprimer la possession, au lieu de *de?* de *y* pour *lui* : « J'y ai dit »? de *oser*, que nous employons à tort dans le sens de l'allemand *dürfen*, pouvoir, avoir l'autorisation de : « Est-ce qu'on ose passer par ici? » de *vouloir*, dont nous oublions tout à fait le sens pour en faire un simple auxiliaire exprimant le futur : « Il y a mes amis qui *veulent* venir; ils *veulent* être surpris de vous voir « ? L'emploi abusif de ce verbe se trouve même dans une dictée que donne le n° 16 de l'*Educateur* : « Je prends encore des potions, mais je ne *veux* plus continuer dès dimanche prochain. » — Remarquez, Monsieur le rédacteur, une chose assez curieuse : c'est que notre paresse à chercher la forme correcte, ou tout au moins simple, nous fait prendre des formules toutes faites qui allongent et alourdissent la phrase; c'est le cas quand nous employons *il y a*, suivi d'un pronom relatif, *est-ce que* pour commencer une interrogation, et *vouloir* pour énoncer un futur. Notre peuple en dit bien d'autres, et il a bien des phrases du goût de celles-ci : « C'est mal fait de mettre un bouquet comme ça dans un cache-pot ainsi. Alors, est-ce qu'on va promener? » Dans une région de notre pays où ne règne pas un printemps perpétuel, on a souvent l'occasion de dire, et on n'y manque pas : « I ne ci fait rien tant chaud »; voire même : « I ne ci fait rien tant trop chaud. » Ce sont des tournures populaires, il est vrai; mais les personnes instruites ne sont pas à l'abri de tout reproche; la liste des locutions vicieuses qu'elles emploient et que donne votre correspondant est loin d'être complète; il y manque par exemple : *marier* pour *épouser; servir quelque chose* pour *se servir de quelque chose; il a été baigner* pour *il est allé se baigner; les frais ascendent à* pour *se montent à*.

Une autre question, et du même ordre d'idées que celle des barbarismes et des solécismes, mériterait également d'attirer l'attention des membres du corps enseignant, c'est celle des fautes de prononciation. Quand nous serons réconciliés avec la syntaxe, ce sera bien, mais ce ne sera pas assez; il faut encore, quand nous prononçons des phrases correctes et des mots de bon langage, que notre prononciation elle même ne dénonce pas une origine provinciale, qui, à cet égard, n'est pas toujours un honneur. Peut-être y aurait-il beaucoup à dire à ce sujet pour un homme expert en l'art de bien dire; je ne suis pas cet homme et me bornerai à relever les fautes qui me paraissent les plus communes. La paresse d'esprit que j'ai indiquée comme cause de plusieurs de nos locu-

tions vicieuses me paraît aussi engendrer de la paresse dans le maniement de nos organes vocaux. A ses premiers balbutiements, l'enfant ne fait que repousser les lèvres en soufflant; il en résulte la syllabe *bo*, que le petit être, heureux d'exercer ses jeunes forces, répète à l'infini. La voyelle *o* (bref) est la plus facile à prononcer, elle ne coûte aucun effort; aussi est-elle notre préférée, nous lui donnons le rang et la valeur de sa sœur *a*, et nous disons presque *poroge* pour *parage*, tandis que nos élèves répètent bien souvent d'un jour dans leur langage peu courtois : *C'est pos vrai*. *Au* est toujours long; nous prononçons bien *au*tant, *au*tel, mais mal *au*berge, *au*rore. Sous prétexte d'élégance, quelques officiers commandent à leurs hommes, pour mainteuir le pas : *Goche, droite, goche! O* est bref dans tous les mots en *oche : poche, approche, reproche ;* cette finale ne rime pas avec *auche*. Par contre, il est long et sourd dans les terminaisons *oser, ose*; *poser* rime avec *causer*, et *pose, propose, pause* riment entre eux. Plusieurs font à tort bref l'*o* de *côté*. Nous ne connaissons guère que de nom l'*e* ouvert et son équivalent *ai*, et nous disons *prière, mètre, prière, maître*. — La finale *eur* doit être sonore, et non sourde, comme nous lafaisons. Sans parler du grasseyement, défaut général chez nous, et dont il serait facile de préserver les enfants, il me semble que notre prononciation des consonnes laisse beaucoup à désirer, nous n'articulons pas; un excellent instituteur de mes amis dit *cheoual* pour *cheval*. Ici encore, nous ne prenons pas la peine nécessaire pour bien dire ce que nous voulons dire, d'où il résulte que nous avons un langage indistinct. A ce sujet, le chapitre VI de l'*Art de la lecture* (1re partie) par Legouvé, est excellent à consulter. – *ient* à la fin d'un mot se prononce comme *ian*, et *ien* comme *i-in ;* nous l'oublions, et nous faisons un chassé-croisé entre *ingrédient* qui rime avec *expédient*, et *Bastien* qui rime (la chanson le dit) avec *bien*.

Voilà, au courant de la plume, quelques remarques que me suggèrent les articles que vous avez publiés concernant nos provincialismes. En dehors de mes confrères, quelqu'un trouvera peut-être que je suis bien exigeant, et que notre parler actuel vaut bien ce langage raffiné que je voudrais voir adopter. Voici ma réponse : Il nous en coûte toujours de reconnaître que nous pourrions faire mieux que nous n'avons fait jusqu'à présent, et, dans le cas particulier, d'avouer que notre langage est loin d'être parfait; mais demandons-nous s'il nous est possible de parler plus correctement; si oui, pourquoi ne nous efforcerions-nous pas d'y parvenir? Il y a plus de mérite à se débarrasser de ses défauts qu'à les cultiver. Puis, ce que je recommande, ce n'est pas l'affectation, qui est aussi loin du bon langage que ne le sont nos phrases et nos mots lourds et sans vigueur. Enfin, il est une considération qui ne manque pas de valeur. Beaucoup de personnes quittent notre pays pour enseigner à l'étranger; elles se placent assez facilement, parce que nos concitoyens ont la réputation d'être instruits et fidèles au devoir; ils ont le fonds, c'est pourquoi ils inspirent confiance; mais ils n'ont pas la forme, chose accessoire à la vérité, mais à laquelle pourtant on tient beaucoup à l'étranger; nous pouvons l'y acquérir, mais au prix de quel persévérant labeur et de combien de blessures d'amour-propre! Ne serait-il pas plus

naturel et plus sage d'apprendre dès l'enfance à bien parler, afin de pouvoir consacrer à nos études spéciales le temps que nous devons mettre, au cours actuel des choses, à refaire une partie importante de notre instruction? Nous éviterions en même temps d'être exposés, comme précepteurs, à recevoir de nos élèves des leçons toujours mortifiantes.

Neuchâtel, 11 septembre 1880. Edouard Clerc.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Schwytz. — Les journaux signalent avec un légitime regret la sortie du conseil d'éducation de M. Nicolas Benziger. « Les autorités, dit un journal de Zurich, perdent en lui un de leurs membres les plus capables et les plus utiles, les instituteurs un de leurs meilleurs amis, toujours prêt à se montrer quand il s'agissait de leur avancement intellectuel et matériel. Malheureusement, plusieurs de ses tentatives de progrès ont trouvé des adversaires parmi ceux qui lésinent avec l'éducation populaire. » (*Beobachter* du 30 juillet.)

Zoug. — L'école normale fondée pour les instituteurs de la Suisse catholique dans le chef-lieu de ce canton compte présentement vingt-cinq élèves-maîtres. Mais le comité central du *Pius-Verein*, sous les auspices duquel cette école s'est ouverte, trouve à redire à la table qui est trop bonne et à ce qu'on sert trop ces jeunes gens au lieu de les laisser se servir eux-mêmes.

Fribourg. — Le *Pius-Verein*, ou Société de Pie IX, réuni dans le chef-lieu, a discuté un projet d'une *Université catholique*, présenté par l'un des chefs du système ultramontain, M. l'avocat Louis Wuilleret, président du Grand Conseil et conseiller national. L'assemblée a adopté ce projet et une commission est chargée de s'entendre avec les gouvernements de Fribourg et de Lucerne. Cette idée n'est pas nouvelle. Il en avait déjà été question du temps de l'avoyer Fournier, l'un des coryphées du Sonderbund, qui avait chaudement appuyé ce projet. M. Cauchy, le célèbre mathématicien de France, avait paru au moment d'accepter une chaire dans l'Université projetée, qui avait toutes ses sympathies.

St-Gall. — M. Balsiger, maître à l'école normale de Buchsée (canton de Berne), et qui représentait la Suisse allemande dans notre Comité central, vient d'être nommé directeur de l'école normale de ce canton.

Genève. — Les journaux font un tableau réjouissant de la manière brillante et sympathique dont les fêtes des promotions se célèbrent dans ce canton. « Dans aucun canton, dit la *Schweizerische Schul-Zeitung*, on ne fait autant d'honneur aux enfants qu'à Genève. » Le même journal ou son optimiste correspondant ajoute avec moins de raison que, dans ce canton, on interdit non-seulement les châtiments corporels, mais même la mise au coin ou à la porte d'un élève, comme si, en supprimant les peines scolaires, on supprimait les écarts des élèves.

— Une notice nécrologique de M. Rey sur M. Jean Pelletier, le si regretté collègue que les instituteurs ont perdu à Genève, a paru dans

nos colonnes. La promesse d'un article qui ne nous est pas parvenu nous a seule empêché de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'un monument a été érigé à la mémoire de cet instituteur distingué, en mai 1880 et en présence de près de cinq cents personnes. La Société pédagogique y était en corps avec deux sociétés musicales, et M. Lombard, président du comité du monument, a prononcé des paroles touchantes. Il a terminé ainsi : « Tout n'est pas sous cette froide pierre; il nous reste ton exemple à suivre et ton dévouement à imiter! » Le Comité-directeur de la Société romande s'était associé à la manifestation par une missive où on lisait ces mots : « Nous mêlons nos regrets aux vôtres sur la tombe de ce collègue qui nous était cher, de cet instituteur distingué, infatigable, si sympathique, et qu'on aimait tant à voir dans nos congrès scolaires. »

Sur la tombe de Pelletier ont parlé, outre M. Lombard, MM. Rey, Gavard, notre ancien collaborateur, aujourd'hui conseiller d'Etat, Héridier, ancien conseiller d'Etat, qui avait vu Pelletier à l'œuvre à Chêne-Bourg. M. Héridier a montré dans l'instituteur secondaire de Chêne l'homme dévoué qui, après ses heures de classe, trouvait encore du temps pour instruire les adultes genevois et savoyards. « Pelletier, dit M. Héridier, était à Chêne l'âme des sociétés nouvelles qui s'ouvraient à tous sans distinction de culte et d'opinions. Jean Pelletier combattait partout l'égoïsme, l'ignorance, les préjugés. »

Berne. — La plaie de l'école consistant (comme on peut le voir entre autres dans le rapport de M. Gobat) dans les absences, l'inspecteur d'école de Porrentruy, M. Wæchli, voudrait une loi plus sévère; aucune absence non justifiée ne devrait plus être tolérée, et les peines pécuniaires devraient être renforcées. Pendant qu'aux termes de la loi actuelle (art. 8), un élève primaire peut manquer un sixième des leçons jusqu'à ce que les parents soient avisés, et un tiers jusqu'à l'avertissement donné au préfet, toute absence à l'avenir serait passible d'une amende de 10 centimes par demi-jour d'école. La perception de cette finance serait l'affaire de la commission d'école et servirait à procurer le matériel d'école aux enfants pauvres et à l'alimentation des bibliothèques populaires. Si l'absence d'un élève devait se prolonger pendant un mois en hiver et quatre semaines en été, (*sic*) plainte serait portée au juge. Le *Beobachter* de Zurich approuve les idées de M. Wæchli et parle des Etats où les absences sont punies plus rigoureusement qu'en Suisse. Mais ce sont (c'est nous qui le disons) des Etats où le système policier fleurit avec la bureaucratie. La question mérite examen. Nous sollicitons les renseignements des amis de l'école et de l'*humanité* aussi; car nous ne voulons aucune tyrannie, pas plus scolaire que politique.

— Une chose curieuse, c'est qu'après avoir décrié le système *collégial*, c'est-à-dire des conseils d'éducation, et préconisé comme un grand progrès le système des directeurs de l'instruction publique, on parle de nouveau dans le canton de Berne et ailleurs d'une administration à plusieurs têtes dont le directeur aurait naturellement la présidence. La moitié de ce conseil serait élue par les membres du corps enseignant, et qui sans

doute éliraient des leurs, l'autre par le Grand Conseil. De cette façon, à côté de ces membres élus par le corps enseignant, il y aurait des médecins, des architectes, des avocats, cela va sans dire. Ce projet est-il né de besoins réels ou de l'humeur inquiète et du besoin de changement qui tourmente certains esprits? Nous laissons la chose au jugement de ceux qui connaissent mieux que nous le corps enseignant bernois.

— La Société jurassienne d'émulation a tenu ses assises à Bienne, le 30 août, à l'hôtel-de-ville. M. Meyer, recteur de l'école cantonale de Porrentruy, présidait la séance et prononça le discours d'ouverture; M. Guye, pasteur français et président de la section de Bienne, lui succéda comme orateur et fit ressortir le caractère d'utilité de la Société; M. Germiquet, président de tribunal, M. Fayot, pasteur à St-Imier, le Dr Schwab, Brunnemann, Xavier Kohler, Meyer, Martin et Montandon, Murisier de Genève, et Lochmann, de Vaud, ont pris part à la discussion relative à la question de savoir si la sortie de l'école primaire devrait être fixée à 16 ans, comme le veut la loi actuelle, ou à 14, comme le propose la section de St-Imier, dans l'intérêt de l'industrie. La question a été ajournée.

L'assemblée a voté, en revanche, l'impression d'un nouvel écrit de M. Auguste Quiquerez, intitulé : *Histoire de la révolution dans l'ancien évêché de Bâle en 1791*.

Argovie. — Le 19 du mois de juin dernier est mort à Aarau, à l'âge de 84 ans, M. Gottlieb Hagnauer, professeur émérite à l'école cantonale.

M. Hagnauer était un élève distingué de Pestalozzi et un homme de beaucoup de cœur et de talent, d'un patriotisme enthousiaste, dévoué à la cause du progrès et de la liberté. Entraîné par ses sympathies pour les opprimés lucernois, il fit la campagne des corps francs en 1845 et saluait chaque nouvelle institution avec une ardeur juvénile.

Pendant qu'il était encore professeur, il traduisit en allemand la statistique de Franscini et sa description du canton de Tessin. Plus tard, il entreprit la traduction des divers ouvrages sur l'histoire suisse d'Alexandre Daguet, pour la maison Sauerländer-Zschokke à Aarau. Mis à la retraite en 1866, il continuait à vouer le plus grand intérêt aux questions qui touchent à l'école, à la prospérité publique, à la littérature allemande. (D'après les *Aargauer Nachrichten* du 20 juin 1880.)

Neuchatel. — M. Edouard Clerc, professeur dans nos établissements d'instruction publique, et dont nous publions aujourd'hui même une lettre intéressante et instructive sur l'étude de la langue, a été élu directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds. Nous espérons que les occupations nouvelles de M. Clerc ne l'empêcheront pas de nous rester fidèle.

Un monument a été élevé à M. Bornet, l'ancien directeur de la Chaux-de-Fonds. Nous comptons reproduire les belles paroles qu'a prononcées, à cette occasion, M. Bise, directeur d'école au Locle.

PARTIE PRATIQUE

Correspondance relative à la Partie pratique.

O..., le 16 septembre 1880.

Messieurs,

Ci-joint, à propos du dernier article de la *Partie pratique* de l'*Educateur* (nº 18), *Une leçon à l'aide du vocabulaire*, un renseignement dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira.

Quelque habile que soit un maître, il lui est toujours avantageux d'avoir à sa disposition les ouvrages qui peuvent lui fournir des matériaux pour ses leçons. C'est ce qui m'engage à signaler à mes collègues un petit livre en langue allemande : *Das Lesebuch für die erste Stufe der primar Schule des Kantons Bern* (2e partie, prix : 60 c.) qui renferme une quantité de descriptions, toutes dans l'excellent ordre d'idées exposées dans les pages 295 et 296 du dernier numéro de l'*Educateur*.

C'est ainsi qu'on y trouve, entre autres, *Le livre d'école*, qui est donné comme modèle par votre correspondant. J'ajouterai que ce petit ouvrage, bien que composé pour des élèves de langue allemande, est, par l'ordre des matières aussi bien que par la précision et le naturel du style, un des meilleurs livres de lecture qu'on puisse mettre entre les mains de ceux de nos élèves qui débutent dans l'idiome de nos confédérés.

Agréez, Messieurs, avec mes remerciements pour la bonne direction que vous avez su imprimer depuis quelque temps à la *Partie pratique* de notre journal, mes salutations affectueuses.

(L'auteur de cette communication désire garder l'anonyme.)

Montfaucon (Jura bernois), le 16 septembre 1880.

Messieurs,

Dans le dernier numéro de l'*Educateur*, vous attirez l'attention de vos lecteurs sur la difficulté qu'éprouvent les enfants à comprendre qu'il faut deux chiffres pour exprimer chaque rang de fraction décimale du mètre carré.

Voici comment je procède pour faire vaincre cette difficulté à mes élèves : je construis sur le tableau noir un carré de un mètre de côté ; puis je le partage d'abord en dix bandes égales du haut en bas ; ensuite je dis aux enfants : Vous voyez ici un mètre carré partagé en dix parties ; par conséquent, chaque partie est un dixième du mètre carré ; mais vous vous rappelez que, dans la numération décimale, chaque chiffre à droite d'un autre a une valeur dix fois moindre que celle que l'on attribue au chiffre qui se trouve immédiatement à gauche ; donc, le chiffre à droite de celui qui représente les unités de mètres carrés, soit le premier chiffre décimal, exprime un dixième de mètre carré et représente des *bandes* de mètre carré ; ce ne sont donc pas des carrés, mais bien des rectangles de un mètre de longueur sur un décimètre de largeur.

Maintenant, si nous partageons une de nos bandes en dix parties égales, chaque partie aura un décimètre de côté, ce sera donc un décimètre carré ;

or, comme une bande donne dix carrés, les dix bandes, soit le mètre carré, vaudront cent carrés de un décimètre de côté; un décimètre carré est par conséquent la centième partie du mètre carré et devra être écrit au deuxième rang décimal, précédé d'un zéro si le nombre de décimètres carrés est inférieur à dix.

Mais comme il n'est pas reçu dans la pratique que l'on dise « dixième de mètre carré », il s'ensuit que si l'on a à exprimer une fraction du mètre carré égale ou supérieure à un dixième de mètre carré, il s'ensuit, dis-je, que l'on convertit toujours ces dixièmes en centièmes, soit en décimètres carrés, et par conséquent ceux-ci occuperont toujours les deux premiers chiffres décimaux. Ainsi 4^{m^2} 5 dixièmes de m^2 et 6 centièmes de m^2 valent 4^{m^2},56 centièmes de m^2 ou 4^{m^2},56 décimètres carrés.

Par un procédé semblable, on fait comprendre aux enfants qu'il faut deux chiffres pour écrire les centimètres carrés, deux chiffres pour les millimètres carrés, etc.

Si vous jugez que les quelques lignes qui précèdent vaillent la peine d'être lues, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira.

Agréez, etc.

C. Farine, régent.

M. Maillefer, instituteur à Couvet, nous a envoyé des solutions fort bien raisonnées des problèmes d'arithmétique, de géométrie et de comptabilité donnés aux aspirants instituteurs vaudois; il pourra voir, par le numéro 17 de l'*Educateur*, si ses résultats sont parfaitement identiques à ceux que nous avons publiés.

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les sociétaires.

a. *Pour les instituteurs.*

XV. Soit AB un quart d'une circonférence dont le centre est B. Inscrire dans le quart de cercle BAC une circonférence qui soit tangente à l'arc AC en un point K, au rayon AB en un point E et au rayon BC en un point D. (Mlle Amour, à Albertville).

XVI. Une sphère en métal, dont le diamètre a $0,^{m}12$, est plongée dans un verre conique plein d'eau, dont le diamètre est $0,^{m}15$ et la profondeur $0,^{m}18$. On demande de déterminer la quantité d'eau qui a été déplacée? (M. J.-L. Ellenberger, Les Charmettes).

b. *Pour les institutrices.*

15. Deux négociants, l'un de Paris, l'autre d'Amsterdam, s'associent pour un achat de café; le premier fournit 9000 francs, le second 6000 florins. Le café est acheté à Amsterdam, à 54 florins les 50 kg., et vendu à Paris, à 240 fr. les 100 kg. Déterminer le bénéfice de chaque négociant en monnaie de son pays. (Le florin vaut fr. 2»10 et se divise en 100 cents.)

16. Deux sommes, l'une de fr. 165000, l'autre de fr. 210000, rapportent le même intérêt; la première est placée à $1\,^1/_2\,\%$ de plus que la seconde. A quel taux chaque capital est-il placé?

Les deux problèmes précédents sont tirés du *Recueil de problèmes d'arithmétique*, par M. F. Romieux, à Genève, et dont l'*Educateur* publiera un compte-rendu dans le numéro du 1er novembre.

Réponses aux problèmes du numéro 16, p. 260 et 261.

XIII. Voir à la fin de la solution du problème XIII.
XIV. Le poids de l'or à employer est $1^g,7201$.
13. Il faudrait $20^m,28$ de doublure, pour le prix de fr. 24,72.
14. Les fractions sont $^2/_3$ et $^3/_5$.

Solutions exactes.

XIII. M. A. Perret, Chaux-de-Fonds; Mlle M. Boullotte, Oran; une abonnée de la Sagne, dont nous voudrions connaître le nom.
XIV. MM. Ed. Tissot, Locle; A. Perret, Chaux-de-Fonds
13 et 14. Melles I. Ducret, Versvey; I. Challandes, Fontaines; M. Boullotte, Oran; A. Paris, Colombier.
14. Mlle E. Gabus, Locle.

Solution du problème XIII.

Appelons *billets circulaires* les billets aller et retour, et *billets doubles* ceux pris au départ pour l'aller et au départ pour le retour.

On forme les billets de 2e classe en ajoutant 35 % au prix de ceux de 3e classe. Le prix d'un billet circulaire de 2e classe, soit fr. 7,85, vaut donc les $\frac{135}{100}$ du prix des 3es. Les $\frac{100}{100}$ ou un billet de 3e classe vaut donc fr. 5,81.

D'après l'énoncé, si l'on prend les $\frac{180}{100}$ du billet circulaire de 3e classe, on obtient la valeur du billet circulaire de 1re classe, soit fr. 10,47.

Cherchons ensuite le prix des billets simples de chaque classe. Les billets aller et retour ont 40 % de rabais; ils représentent alors les 60 % du prix des billets doubles dont la valeur figurée est $\frac{100}{100}$, ou bien ils représentent les 60 % du prix des billets simples, qui valent la moitié des précédents et dont la valeur figurée est $\frac{50}{100}$.

On dit alors : pour la 1re classe, par exemple, les $\frac{60}{100}$ du prix = fr. 10,47, et les $\frac{50}{100}$ = fr. 8,72. En prenant les $\frac{5}{6}$ du prix d'un billet de 2e classe, on obtient le prix du billet simple, soit fr. 6,54. De même pour la 3e classe, le prix du billet simple = fr. 4,84.

Les billets doubles valent deux fois plus. On peut donc dresser le tableau suivant :

	Billets circulaires.	*Billets simples.*	*Billets doubles.*
1re classe :	fr. 10,47 ou fr. 10,45	fr. 8.72 ou fr. 8,70	fr. 17,44 ou fr. 17,45
2e »	» 7,85 » » 7,85	» 6,54 » » 6,55	» 13,08 » » 13,10
3e »	» 5,81 » » 5,80	» 4,84 » » 4,85	» 9 68 » » 9,70

T. Maire.

Solution du problème XIV.

Soient x la longueur du fil et y le poids cherché. Les unités sont le centimètre et le gramme.

$$\tfrac{1}{4}\pi x\,(0{,}15)^2 \times 10{,}47 = 3{,}2875$$
$$\tfrac{1}{4}\pi x\,[(0{,}17)^2 - (0{,}15)^2]\,19{,}26 = y$$
$$\tfrac{1}{4}\pi x\,[(0{,}17 + 0{,}15)\,(0{,}17 - 0{,}15)]\,19{,}26 = y$$
$$\tfrac{1}{4}\pi x \times 0{,}0064 \times 19{,}26 = y$$
$$\text{or } \tfrac{1}{4}\pi x = \frac{3{,}2875}{(0{,}15)^2 \times 10{,}47}$$
$$\text{donc } y = \frac{3.2875 \times 0.0064 \times 19{,}26}{0{,}0225 \times 10{,}47}$$
$$\text{ou } \quad y = 1^{g},\,7201$$

Note. — Par suite d'une erreur d'adresse dans l'envoi de nos correspondants, nous avons fait, dans le numéro du 15 août, une omission que nous réparons aujourd'hui : M. J. Burdet, à Corsier, a envoyé la solution exacte du problème XI; M. P. Maillefer, à Couvet, la démonstration du théorème XII, et Mlle E. Gabus, au Locle, les solutions des problèmes 11 et 12.

DICTÉES.

LE MOIS D'OCTOBRE. (*Degré moyen*).

(Nous mettons en italique les mots sur lesquels l'attention doit être attirée, mais nous jugeons inutile de faire suivre cette dictée de *notes*.)

Nous voici bientôt en *octobre*. Les feuilles *jaunies* commencent à tomber. Les derniers produits de la terre vont être *rentrés* et les fruits *cueillis*. La vendange n'est pas encore *commencée*, mais si le beau temps nous tenait fidélité pendant au moins deux semaines à deux semaines et *demie*, elle pourrait se faire dans d'excellentes conditions. Bientôt les cultivateurs auront *ensemencé* leurs champs. Les fleurs ont *disparu* en partie; les petites plantes sont *mortes*. Les oiseaux de passage, qui nous ont *charmés* pendant l'été, vont habiter d'autres *climats*, car ils craignent les *frimas*. Une foule d'animaux, *entre autres* les écureuils que l'on a *vus* sautiller de *branche en branche*, pendant tout l'été, ramassent leurs provisions d hiver; d'autres, en revanche, tels que les serpents et les marmottes, vont tomber dans un profond sommeil d'où ils ne sortiront que lorsque la nature se sera de nouveau *parée* de sa grâce et de sa fraîcheur *printanières*.

UN PONT FLOTTANT A CONSTANTINOPLE. (*Degré supérieur.*)

Vous aurez beau vous figurer le fouillis le plus *inextricable* (1) de types, de costumes et de classes sociales, vous n'arriverez jamais, quels que soient les efforts de votre *imaginative* (2), à vous faire une idée exacte de la fabuleuse confusion qu'on trouve, en dix minutes, dans cet espace de vingt et quelques pas.

Derrière des *portefaix* (3) turcs passant courbés sous un poids énorme, s'avance une *chaise* (4) enrichie de perles et plaquée d'ivoire; une dame arménienne y est assise et regarde furtivement par la portière entrebaillée; aux deux côtés marchent un *Bédouin* (5) enveloppé dans un *bournous* (6) blanc et un vieux Turc au *turban* (7) de mousseline et au *cafetan* (8) couleur bleu de ciel. Auprès de ce dernier chevauchent quel-

ques jeunes Grecs suivis par un *drogman* (9) à la veste brodée, puis un *derviche* (10) coiffé d'un chapeau pointu et d'une tunique en peau de chameau; ce dernier se met de côté pour laisser passer la voiture toute *armoriée* (11) d'un ambassadeur européen, précédée de *piqueurs* (12) galonnés.

On ne peut voir tout cela, on l'entrevoit à peine. Avant que vous vous retourniez, vous voilà cerné par une compagnie de fusiliers persans à l'énorme bonnet d'*astrakan* (13). Après eux, vous heurtez un vieux Juif emballé dans un grand vêtement jaune ouvert sur les côtés, une Bohémienne échevelée, ou bien un prêtre catholique s'en allant à l'aventure, le nez sur son *bréviaire* (14). Au milieu de cette foule confuse qu'ont rassemblée les divers pays du monde, on voit soudain s'avancer en criant: « Gare! » une sorte de *héraut* (15) à cheval qui précède un carrosse orné de fleurs et d'oiseaux peints et renfermant les femmes d'un *harem* (16) vêtues de vert et de violet et *embobelinées* (17) dans de grands voiles blancs. Quelques pas plus loin, on croise une sœur de charité qui s'avance toute grave et tout *embéguinée* (18), précédant un esclave africain portant un *babouin* (19), et un conteur d'histoires en habit de *nécromancien* (20). (*A suivre.*)

1. Qui ne peut être démêlé, figuré, dont on ne peut sortir, se dégager; le primitif *extricable* ne s'emploie pas. — 2. Imagination se dit en plaisantant, lorsqu'il s'agit de choses matérielles surtout. — 3. *Portefaix*, de même que *porteballe* (mercier ambulant, colporteur), *portechape* (terme du culte catholique) *portechoux* (petit cheval de jardinier), *portecollet* (pièce de carton ou de baleine), *portecrayon*, *portefeuille*, *portemanteau*, ne prend plus de trait d'union; les autres mots composés avec *porte* le conservent. — 4. Diverses acceptions de ce mot: siège à dossier et sans bras; voiture légère à deux ou à quatre roues; sorte de caisse à siège suspendue sur deux brancards et portée par deux hommes; dans ce cas, on dit plus communément *chaise à porteurs*. — 5. Arabe qui vit ordinairement dans le désert. — 6. On écrit aussi *burnous* et on prononce l's (mot arabe); manteau de laine blanc et à capuchon. — 7. Coiffure des Orientaux faite d'une pièce d'étoffe roulée autour de la tête. Malherbe a désigné les Turcs par cette périphrase: La gent qui porte le turban. — 8. Ou *caftan*, robe de distinction; le Grand-Seigneur envoie des cafetans aux personnes qu'il veut honorer. — 9. Interprète dans le Levant. — 10. Ou *dervis*, moine musulman; voir la fable de Florian: *Le pacha* (gouverneur turc, grand dignitaire) *et le dervis*. — 11. On dit *armoiries* (de *armoire*, meuble où l'on serrait ses armes), mais *armorial* (livre contenant les armoiries de la noblesse d'un pays) et *armorier* (peindre des armoiries sur quelque chose). — 12. Hommes à cheval qui précèdent une voiture; les *laquais* ou *grooms* (prononcez *groum*) sont ordinairement placés derrière la voiture. — 13. Fait avec des fourrures achetées à Astrakan, grande ville commerçante à l'embouchure du Volga: on dit aussi, par métonymie, un *astrakan*, de l'*astrakan*, comme on dit un *loutre*, un *castor*. — 14. Livre contenant l'office que les ecclésiastiques catholiques sont obligés de dire tous les jours. Le moine disait son *bréviaire*. (Lafontaine.) — 15. Officier d'un prince, chargé des publications, des messages, etc. — 16. On prononce *harème*, appartement des femmes chez les musulmans; par extension, la réunion des femmes qui habitent un harem. — 17. Entourées de blanc, comme une bobine. — 18. Coiffée d'un béguin, sorte d'ample bonnet blanc; dérivé: *béguines*, sorte de religieuses. — 19. Petit du singe; figuré, enfant, badin, étourdi; féminin, babouine. — 20. Ou *nécromant*, qui exerce l'art prétendu d'évoquer les morts pour sonder les secrets de l'avenir; magicien.